

# Réception à l'Académie vétérinaire de France de Monsieur Jean-Yves Gauchot (19 février 2026)

**Présidence : Monsieur Jean-Lou Marié**

**Discours de réception par Monsieur Francis Desbrosse**

Monsieur le Président,  
Chers collègues,  
Cher Jean-Yves,

Aujourd'hui, nous avons la joie et la fierté d'accueillir, au sein de l'Académie vétérinaire de France, notre confrère, le Docteur Jean-Yves Gauchot. Joie, car notre estime mutuelle perdure depuis de nombreuses années. Notre relation amicale justifie, malgré la solennité du moment, le tutoiement. Aujourd'hui, nous sommes fiers puisque nous recevons le président de nombreux organismes professionnels. Son engagement pour la profession ainsi que sa clairvoyance sur les problèmes sociétaux sont perceptibles dans ses interventions.

Fils et petit-fils de vétérinaire, tu es né à Sisteron le 21 juin 1964, jour du solstice d'été. Promotion Toulouse 1990, praticien mixte en Dordogne dans le Périgord Noir (Le Bugue et Sarlat), avec également une activité apicole (vétérinaire-conseil du GDSA 24<sup>1</sup>), marié à Catherine (vétérinaire praticienne libérale), vous avez trois enfants ingénieurs.

Tu portes haut le flambeau du bien commun animal, les chevaux en font partie. C'est donc tout naturellement que nous avons pu nous apprécier mutuellement au sein de l'Association Vétérinaire Équine Française (AVEF). Tout en restant très attaché à la science vétérinaire, tu m'as fait prendre conscience de l'importance qu'ont, pour notre profession, l'organisation et la gouvernance, autrement dit, la politique au bon sens du terme. J'ai ainsi pu constater la montée en puissance de l'AVEF auprès des décideurs sous tes trois présidences, de 2006 à 2016. Cette association est alors passée de l'anonymat au statut de partenaire invité à la table des négociations sur des sujets tels que la dentisterie vétérinaire, l'ostéopathie et l'enseignement par des stages tutorés en alternance, pour ne citer que ceux auxquels j'ai assisté à l'époque. Depuis, tes qualités professionnelles et politiques se sont confirmées. La section 2 ne s'y est pas trompée en soutenant ta candidature à la vice-présidence de l'Académie, avec une élection en décembre 2025 pour l'année 2026.

Nous sommes une académie, les travaux scientifiques sont à prendre en compte ; c'est en dentisterie équine que tes présentations et publications sont les plus nombreuses, j'en ai compté une vingtaine. Tu as formé des générations de praticiens à cette discipline que nous avons délaissée. Avec notre confrère suisse Pierre Chuit, vous avez parcouru le territoire et permis à de nombreux confrères d'acquérir une compétence dans ce domaine grâce à votre savoir, savoir-faire et savoir-être.

Jean-Yves, tu es très investi dans les organisations professionnelles depuis le début des années 1990. La liste de tes responsabilités, pôles d'intérêt et compétences professionnelles est longue ; je cite, entre autres, le syndicat vétérinaire départemental et le Groupement Technique Vétérinaire (GTV) départemental. Tu as endossé plusieurs présidences : à l'AVEF avec ta présidence de 2006 à 2016, Président fondateur du Réseau d'Épidémiologie et de Pathologie Équine (RESPE) de 2008 à 2024, dans son format association loi 1901, avec l'originalité d'une gouvernance partagée avec tous les acteurs de la filière équine, désormais Président d'honneur du RESPE. Tu es expert auprès de la Cour d'appel de Bordeaux, rubrique santé vétérinaire et médecine vétérinaire de 2014 à nos jours, Président de la Fédération des Syndicats vétérinaires de France depuis 2016 et, à ce titre, très sollicité dernièrement par les médias sur la Dermatite Nodulaire Contagieuse Bovine (DNCB). Ta curiosité, ton envie d'être acteur du monde d'aujourd'hui, de participer, dans le dialogue, aux fondements du monde de demain, tu les as exprimées au sein de la profession, mais désormais tu t'engages aussi en politique, notamment dans ce premier échelon de proximité citoyenne que sont les municipales.

---

1- Groupement de Défense Sanitaire Apicole de la Dordogne.

Jean Yves, tu n'as pas attendu le jour de ta réception pour prouver ton efficacité au sein du débat académique : nous avons pu constater ton engagement depuis ton élection de membre correspondant en 2012. Ton activité au sein de notre compagnie est régulière. Je cite : animateur de trois séances de l'Académie (« [L'Entreprise vétérinaire](#) » en 2018, « [Le vivant dans la ville](#) » en 2019, « [Usage et mésusage des antiviraux en médecine vétérinaire](#) » en 2025) ; participation à plusieurs avis et rapports (Névrectomie, Homéopathie, Vivre avec la faune sauvage, Animaux de laboratoire, Usage des antiviraux) ; membre de la commission Biodiversité.

Jean-Yves, nous sommes heureux, fiers et reconnaissants de te recevoir en notre compagnie.

## **Réponse de Monsieur Jean-Yves Gauchot**

Monsieur le Président,  
Mes chers collègues,  
Mon cher Francis,

Moi qui ne suis qu'un vétérinaire de campagne dans le fin fond de notre belle France et son Périgord Noir, je suis fier et honoré d'être admis parmi vous au sein de notre modeste, mais prestigieuse Académie vétérinaire de France. Je dédie cette reconnaissance à feu mon grand père, vétérinaire à Sisteron, décédé alors que mon père était sur les bancs de Matabiau à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), à mon père Charles, vétérinaire, également à Sisteron, et désormais retraité avec ma mère Bonifacienne sur les berges de la terre de mes aïeux maternels en Corse-du-Sud, l'Alta Rocca, la Terre des Seigneurs. Je dédie également cette entrée à l'Académie vétérinaire de France à mon épouse vétérinaire et, bien sûr, à nos trois enfants.

Mon cher Francis, je n'ai pas eu l'honneur, comme beaucoup de jeunes vétérinaires praticiens équités, de passer sous les fourches caudines de ton compagnonnage. En effet, diplômé de l'ENVT en 1990, c'est à la pratique mixte que je me suis consacré. Ma thèse portait sur la machine à traire...

Mais, et la formation continue est une forte caractéristique identitaire de notre profession, il a fallu que je complète, à l'issue de ma sortie de l'ENVT, ma formation en équine, et c'est vers l'Association Vétérinaire Équine Française (AVEF) et la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV) que je me suis tourné. Plus tard, en pratique canine et féline, ce sera vers l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) que je me tournerai. Dans les années 1990, la formation à la pratique équine dans nos écoles françaises était largement insuffisante. Les fondateurs de l'AVEF l'avaient bien compris. La francophonie aidant, dans les années 1980, l'AVEF s'est utilement rapprochée des praticiens et universitaires nord-américains, notamment du Québec et de l'École vétérinaire de Saint-Hyacinthe, pour diffuser leur savoir lors des journées de formations continues de l'AVEF.

C'est ainsi que, dès 1995 et jusqu'à nos jours, mon parcours professionnel, intellectuel et humaniste s'est construit.

Afin de lutter contre le syndrome de l'imposteur, non encore dénommé ainsi à l'époque, je me suis laissé guider par des maîtres qui ont structuré ma pensée. À l'AVEF, toi, Francis, en pratique, mon ami le Dr Vre Pierre Chuit, mes amis les Dr Vre Claire Scicluna et Richard Corde, et, pour les affres de la gestion entrepreneuriale, mon ami expert-comptable Patrick Cavanna avec lequel, aujourd'hui, je donnerai une conférence sur un sujet d'actualité sur les enjeux vétérinaires autour de la financiarisation de la profession vétérinaire.

Plus tard, dans mon parcours et mes responsabilités nationales, de grands penseurs de la profession vétérinaire et de ses enjeux sociétaux m'inspireront, comme mon prédécesseur à la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France, le Dr Vre Benoît Assemat. Bien d'autres personnalités m'ont énormément apporté et donné ; je les en remercie toutes très sincèrement.

Mes chers collègues, vous avez très récemment estimé que je pourrais apporter encore plus à notre compagnie en m'élisant à la vice-présidence. C'est donc avec du recul et une certaine vision de notre Académie que je me dois de répondre, mon cher Francis, à ton très élogieux discours.

À l'instar d'une citation de Winston Churchill, prix Nobel de littérature en 1953, « Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans l'avenir », j'ai récemment trouvé, dans des écrits sur les parcours et les idées de deux personnalités vétérinaires, matière à illustrer ma réflexion et ma vision. Ces deux personnalités sont :

- Le premier, François-Hilaire Gilbert (« *François-Hilaire Gilbert, un vétérinaire défenseur de la cause animale sous le Directoire (1795-1799)* » par Serge G. Rosolen, Bulletin de l'Académie vétérinaire de France 2023, 176(1), 165-173 ; <https://doi.org/10.3406/bavf.2023.18272>) ;
- Et le second, Marcel Petit (« *Le parcours d'un illustre de la profession vétérinaire et de la résistance au XXe siècle : Marcel Petit ou l'engagement à toute épreuve* » par Philippe Brauneisen, Thèse de doctorat vétérinaire 2024 [ENVT, Université Paul Sabatier de Toulouse] ; idHAL : dumas-04636185).

**Du premier, Francois-Hilaire Gilbert**, il m'apparaît que les sciences vétérinaires et l'engagement de notre profession doivent être confortés pour **relever les défis de la transition des systèmes d'élevage et l'agroécologie**. Notre profession s'en est enfin emparée. J'œuvre au sein d'un *think tank*, l'Alliance Santé Biodiversité (avec la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France, Humanité et Biodiversité, France Nature Environnement, l'Association Santé Environnement France – des médecins –, la Société Francophone de Santé Environnementale, la Société Française pour le Droit de l'Environnement, le Comité français de l'UICN – Union Internationale de Conservation de la Nature –, la Fondation pour la recherche et la Biodiversité et d'autres), pour apporter le regard de la profession vétérinaire sur ces enjeux de transition agroécologique, notamment autour de l'élevage, et ce, dans un cadre de souveraineté alimentaire et avec une vision décloisonnée selon le concept Une Seule Santé.

D'ailleurs, la place des sciences vétérinaires au sein du concept *One Health* est un enjeu majeur pour notre profession. Bien qu'il faille se méfier, comme notre collègue écologue Patrick Giraudoux nous l'indique souvent au sein de la commission Biodiversité, de la dérive actuelle qui fait qu'un grand nombre de corporatismes revendiquent de mettre en œuvre l'approche *One Health* en recyclant des pratiques qui n'en sont pas, et sans donc véritablement prendre en compte ce qu'implique la définition quadripartite du *One Health* et du *High Level Expert Panel*. Ce groupe d'experts de la quadripartite impose d'acter les interdépendances multilatérales de la santé humaine, de la santé animale et de la santé des écosystèmes, et d'avoir des objectifs énoncés et mesurables. Nous ne devons donc pas restreindre le concept *One Health* aux seules zoonoses.

La Fédération des Syndicats Vétérinaires de France, que je préside, a par ailleurs organisé en mars 2025 un colloque sur le sujet : « **Transition agroécologique des productions animales et évolution du système alimentaire, comprendre pour agir avec les éleveurs** ».

Désormais, nos Écoles vétérinaires en France s'emparent du sujet, mais aussi, et ce, de manière très volontaire, la SNGTV. J'étais inquiet il n'y a pas si longtemps de notre retard dans cette prise de conscience, et surtout de l'enseignement académique qui en était délivré. Mais il me semble que le retard se comble, grâce notamment à la SNGTV, l'ENVT et de nombreux autres acteurs académiques et associatifs dans notre profession. Nous, professionnels vétérinaires, avons des forces : la compétence technique, la proximité et la confiance des éleveurs et de nos clients. Mais il nous faut faire le constat de nos insuffisances et faiblesses sur certaines de nos compétences collectives, notamment en analyse systémique et modélisation, en planification territoriale. En parallèle, il nous faut faire le constat d'une faiblesse de notre profession dans l'accessibilité des données vétérinaires aux chercheurs. C'est un point sur lequel le président du conseil scientifique de l'ENVT, l'écologue Jean-François Guégan, m'a récemment convaincu. D'ailleurs, cela rejoint l'avis et le rapport sur les données vétérinaires de 2023 de notre Académie, qui pointaient des insuffisances et recommandaient notamment la mise en place d'un observatoire des données *via* un *Vet Health Data Hub* (VHDH) au service de la Pratique, de la Recherche et de la Santé publique vétérinaires.

Sur le sujet de notre place dans la transition des systèmes d'élevage, nous pâtissons également depuis fort longtemps de la faiblesse à imposer un modèle économique du conseil vétérinaire dans l'élevage. C'étaient les conclusions de Bernard Chevassus-au-Louis (écologue, ancien président de l'INRA et également du CNEVA) lors du colloque précité.

C'est pour cette raison que je milite au niveau national depuis des années pour l'instauration d'un Revenu sur Objectif de Santé Publique Vétérinaire, le RSOPV, à l'instar des médecins et pharmaciens et de leur Revenu sur Objectifs de santé publique. Ceci, afin de permettre une rémunération de l'épidémiosurveillance des maladies en santé animale, d'intérêt général pour les praticiens, notamment en temps de paix sanitaire. Un RSOPV permettrait aussi de lutter contre la désertification vétérinaire dans les zones à trop faible densité d'élevage.

Les récentes tensions et manifestations agricoles sur le choix, pourtant étayé scientifiquement, du dépeuplement total des unités épidémiologiques atteintes de DNCB (Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine) l'ont essentiellement été dans les zones d'élevage de l'Occitanie. Zone rurale en forte déprise quant à la problématique des déserts vétérinaires, c'est d'ailleurs l'un des constats de l'audition qu'a menée l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques (OPECS) auprès des acteurs de la gestion de la DNCB.

**Du second confrère cité, Marcel Petit** (ancien directeur de l'ENVT pendant la Seconde Guerre mondiale, résistant, déporté au camp de Buchenwald, puis, à son retour, inspecteur général des Écoles nationales vétérinaires), je retiens que **notre formation est l'un des déterminants majeurs de la capacité de la profession vétérinaire à relever les nouveaux enjeux et défis auxquels elle est confrontée. Ces défis sont autant l'évolution des attentes de la société et de l'État, que les aspirations et attentes des nouvelles générations**. Nous sommes à un moment exceptionnel pour la science en général et pour les sciences vétérinaires en particulier. La montée de l'obscurantisme partout dans le monde nous fragilise face aux menaces sanitaires, alors que les progrès et l'analyse scientifique devraient permettre d'accompagner et d'éclairer les débats sociétaux et politiques. Une nouvelle fois, je cite l'épisode de la DNCB pour démontrer, si besoin en était, qu'une situation pré-insurrectionnelle, aux dires de certains observateurs politiques, peut apparaître sur fond de crise sociétale et économique de l'élevage, avec une remise en cause du discours scientifique.

Notre compagnie doit donc apporter, de manière encore plus engagée, sa contribution scientifique à l'ensemble des sujets relatifs aux sciences vétérinaires.

**Les sciences n'ont pas vocation à gouverner la société**, mais il nous faut reconstruire les interactions entre scientifiques, politiques et citoyens, alors même qu'il y a un rejet sociétal de la parole scientifique. Notre collègue Pierre Sai l'a bien écrit récemment dans sa tribune de la Revue Politique et Parlementaire. Notre Académie doit veiller au renforcement de la crédibilité scientifique de la profession vétérinaire pour qu'elle soit à la hauteur de ses missions sociétales. Je milite d'ailleurs au niveau national pour que la profession vétérinaire puisse être intégrée au sein des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) des médecins. J'ai œuvré pour quelques initiatives locales, comme le Sud toulousain.

Récemment, en janvier 2026, un rapport ministériel « *Bilan des forces et des faiblesses et recommandations pour une stratégie nationale d'information et de lutte contre la désinformation en santé* » a été remis au ministre de la Santé. Je formule le souhait que notre académie s'y intéresse et étudie la faisabilité d'y inscrire notre profession dans les recommandations qui seront mises en œuvre.

En conclusion, j'ose paraphraser le discours d'un illustre président de notre Académie vétérinaire, Henri Bouley. À la sortie des événements de 1848, au mois de février, période qui ancrerait définitivement la République (la seconde) dans nos mœurs politiques, Henri Bouley encourageait, dans le Recueil de Médecine Vétérinaire, les membres de notre profession à voter utile ; il y voyait une mission républicaine pour notre profession afin d'œuvrer, forts de nos compétences, à l'organisation de l'élevage. **Un rapport récent du Forum économique mondial alerte sur le fait que la désinformation est l'une des plus grandes menaces pour l'humanité.** Ainsi, aujourd'hui, lutter contre la désinformation en santé et la polarisation du débat scientifique, c'est renforcer l'expertise scientifique ; c'est un fondement de la lutte contre l'obscurantisme, donc d'une démocratie éclairée. **J'y vois donc une mission républicaine pour notre Académie vétérinaire de France et ses membres.** Avec vous, je me sens en mesure de relever un tel défi républicain pour apporter ma pierre à l'édifice, en lien étroit avec les autres Académies, notamment les Académies de Médecine et d'Agriculture.

Je vous remercie, mes chers collègues, de votre attention et je vous renouvelle ma fierté, ma gratitude, mon humilité d'être parmi vous.



De gauche à droite : Jean-Lou Marié, Jean-Yves Gauchot & Francis Desbrosse